

Orge – Production Fondation, Enregistrée et Certifiée

Orge comprend l'orge de printemps et l'orge d'hiver.

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédiées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédiées](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent à l'orge.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Printemps et hiver Certifiée	a porté l'année précédente : <ul style="list-style-type: none"> • une culture non pédiée d'orge, de sarrasin, de blé dur, d'avoine, de seigle, de triticale ou de blé. • une culture d'orge d'une variété différente. • une culture non pédiée d'alpiste des Canaries, de lin, de carthame ou de tournesol qui a suivi une culture d'orge non pédiée deux (2) ans auparavant ou une variété différente d'orge deux (2) ans auparavant.
Printemps et hiver Fondation et Enregistrée	a porté l'année précédente : <ul style="list-style-type: none"> • une culture non pédiée d'orge, de sarrasin, de blé dur, d'avoine, de seigle, de triticale ou de blé. • une culture d'orge d'une variété différente. • une culture non pédiée de haricot, d'alpiste des Canaries, de pois chiche, de féverole, de lin, de lentille, de lupin, de pois, de carthame, de soya ou de tournesol qui a suivi une culture d'orge non pédiée deux (2) ans auparavant ou une variété différente d'orge deux (2) ans auparavant.

Inspection des cultures

Les cultures d'orge doivent être inspectées entre l'épiaison et la maturité.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Orge pédiée inspectée de la même variété	1 mètre (3 pieds)
b. Différentes variétés d'orge ou orge non pédiée	3 mètres (10 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Sarrasin, blé dur, avoine, seigle, triticale, blé	2 mètres (6 pieds)

Tolérances maximales d'impuretés

1. **Pureté variétale** (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
 - a. Fondation – 1
 - b. Enregistrée – 3
 - c. Certifiée – 8
2. **Pureté mécanique** (autres espèces, dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 10 000 plants)

Autre espèce	Fondation	Enregistrée	Certifiée
Sarrasin	1	1	3
Blé dur	1	1	2
Avoine	2	2	4
Seigle	1	1	3
Triticale	2	2	4
Blé	2	2	8